

Neuchâtel, le 26 octobre 2022

A Neuchâtel, la lutte contre le littering se poursuit : la Ville ne veut plus de mégots au sol, ni de plastique à usage unique

La Ville poursuit sa lutte contre le littering, et s'attaque aux mégots jetés par terre. Des cendriers seront prochainement installés à tous les arrêts de bus de la commune fusionnée, et plus seulement au centre-ville. De même, des cendriers de poche seront aussi à disposition des fumeuses et fumeurs aux abords des parcs publics. Par ailleurs, Neuchâtel va restreindre encore davantage l'usage du plastique à usage unique. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'harmonisation de la politique de gestion des déchets et de lutte contre le littering. Un rapport à ce sujet sera prochainement débattu par le Conseil général.

Le littering n'est pas seulement un spectacle désolant, il a aussi un coût important. En 2010, l'Office fédéral de l'environnement l'a chiffré à 192 millions de francs pour l'ensemble de la Suisse, dont un tiers imputable aux mégots de cigarettes. Ces derniers ont, de plus, un impact sur l'environnement inversement proportionnel à leur taille : un seul filtre peut polluer plusieurs centaines de litres d'eau !

En réponse à une motion du Conseil général, intitulée « Ça en jette », la Ville exposera prochainement devant le parlement de la Ville ses efforts en matière de lutte contre le littering et la dégradation de l'espace public : actions de prévention multiples, collaboration avec les associations engagées dans le domaine et avec les acteurs privés, renouvellement et augmentation des conteneurs à tri dans la commune fusionnée et adaptation de la réglementation communale sont quelques-unes des actions déjà entreprises ou bientôt mises en œuvre.

Stratégie zéro déchet à terre

Pour lutter contre les mégots jetés dans la rue, qui trop souvent finissent dans les grilles de route, donc directement dans le lac, l'Office de la voirie va installer ces prochains jours des cendriers aux abords extérieurs des 200 arrêts de bus de la commune. De même, la voirie disposera des distributeurs de mégotières (ou cendriers portables) à l'entrée des parcs publics de la ville : on pourra en prendre un gratuitement, l'utiliser

systématiquement et le vider à la poubelle. Une manière simple de contribuer à réduire la pollution du sol et de l'eau. Et qui fonctionne aussi très bien pour les chewing-gums.

« Nous poursuivons une stratégie du « zéro déchet à terre », qui demande énormément d'efforts de la part du personnel communal mobilisé au quotidien pour rendre la ville propre, a déclaré le conseiller communal Mauro Moruzzi, en charge des infrastructures. Mais nous avons la chance de pouvoir compter également sur la collaboration active et la civilité de la très grande majorité des citoyen-ne-s, des associations et des commerçant-e-s au comportement responsable : ensemble, nous avons déjà obtenu d'excellents résultats, mais il est important de ne pas relâcher l'effort. »

Sciences du comportement

Ces mesures prennent place dans le cadre d'un rapport au Conseil général, qui comporte un règlement de gestion des déchets harmonisé sur l'ensemble de la nouvelle commune, instaure l'obligation d'utiliser la vaisselle réutilisable sur le domaine public et répond à une motion du PLR de 2018 qui demande à la Ville de remédier à la problématique des déchets sauvages.

Dès 2019, la Ville a entrepris une démarche issue des sciences comportementales, incitant à l'action sans contraindre. Par exemple, l'ensemble des 59 points de collecte ont été rendus plus accueillants, renforçant le sentiment de propreté et poussant les usagers à un comportement adéquat. De même, les déchets sur les rives en été ont drastiquement diminué depuis l'installation de conteneurs de très grande capacité (800 litres) en bordure de chemin d'accès. Des poubelles qui, là aussi, encouragent au respect du lieu, et qui pourront être installées ailleurs en ville, en fonction des besoins.

Soulignant que la « solution miracle » n'existe pas en matière de littering, le Conseil communal explique qu'il s'agit d'un phénomène à gérer en continu et dont l'impact peut être limité au maximum par différentes approches combinées visant à sensibiliser et à responsabiliser la population. *« Le littering n'est finalement que la pointe de l'iceberg de nos modes de vie et de nos habitudes de consommation : plus que le réel problème, il en est le symptôme révélateur »*, indique le Conseil communal, qui se réjouit de la prise de conscience toujours plus large des enjeux liés aux déchets par la population.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Mauro Moruzzi, conseiller communal responsable du dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, 032 717 76 01

Laurent Verguet, chef de l'Office de la voirie, 032 717 86 01

